Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231221-D2023-230-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/12/2023
Notification : 22/12/2023

DÉCISION
UTILISATION DES DEPENSES IMPREVUES DU BUDGET LOCATION-VENTE
7.1 - Décisions budgétaires

GS/JLC/CM/MT
N°D2023-230

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,

Vu *les statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux tels qu'approuvés par arrêté préfectoral n°DRCL-BLE-2022360-0002 du 26 décembre 2022,*
Vu *le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9, L. 5211-10 et L. 5216-1 et suivants,*
Vu *la délibération n°2022-303 du Conseil Communautaire du 12 décembre 2022 portant l'approbation budget primitif du budget location-vente,*
Vu *la délibération n° 2023-161 du Conseil Communautaire du 26 juin 2023 portant l'approbation du budget supplémentaire du budget location-vente,*

Considérant que sur le fondement de l'article L.2322-2 du CGCT, le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux peut employer le crédit pour dépenses imprévues pour faire face à des dépenses en vue desquelles aucune dotation n'est inscrite au budget,
Considérant qu'il y a lieu d'employer le crédit de dépenses imprévues inscrit au budget 2023 du budget location-vente à hauteur de 1 944,00 €, afin de régulariser le chapitre 20 immobilisations incorporelles,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE VIRER 1 944,00 € du chapitre 022 (dépenses imprévues) au chapitre 20 (immobilisations incorporelles) du budget 2023 du budget location-vente.

ARTICLE 2 : DE CHARGER Monsieur le Directeur général des services et le comptable public assignataire de la trésorerie de Dreux agglomération, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : DE PRECISER qu'une ampliation de la décision sera notifiée au comptable public de l'Agglomération du Pays de Dreux

Fait à Dreux, le 21 DEC. 2023

Le Président

Gérard SOURISSEAU

Acte publié électroniquement sur le site internet de la collectivité le : 21 DEC. 2023

4 rue de Châteaudun ▪ BP 20159 ▪ 28103 DREUX cedex
Tel. 02 37 64 82 00
WWW.DREUX-AGGLOMERATION.FR